

Challenge Nouveaux Partenaires Grande Table

La Direction Commerciale Aviva Courtage
vous invite à partager un délicieux moment...

...à l'occasion du concours Grande Table,
venez passer un moment d'exception à Paris,
pour découvrir avec votre conjoint
l'excellence culinaire française
dans un des 10 meilleurs restaurants parisiens

Réservez dès à présent votre vendredi 23 septembre 2011.
La nuit d'hôtel vous est offerte pour profiter pleinement de
votre séjour parisien.

Challenge national nouveaux Partenaires

La Direction Courtage d'AVIVA Vie France organise un challenge pour ses meilleurs nouveaux partenaires sur la période **du 1^{er} janvier au 31 juillet 2011**.

La participation au concours implique l'acceptation sans réserve du présent règlement. Pour bénéficier du prix décrit précédemment, il ne faut pas être en litige avec la Compagnie ni avoir fermé son code courtage Aviva à la date de l'événement.

REGLEMENT DU CHALLENGE NATIONAL Grande Table - Nouveaux Partenaires AVIVA

1. Détermination des gagnants :

Ce challenge concerne les courtiers codés chez Aviva à partir du 1^{er} janvier 2010.

Le classement sera réalisé sur la base d'un calcul de points qui seront attribués de la façon suivante :

- ✓1 point pour 1 Euro de prime pondérée
- ✓Doublement de la prime pondérée pour les produits de prévoyance
- ✓Bonus : 3.000 points si la production UC est > 30% sur la période

2. Classement et récompenses :

Les 2 premiers apporteurs par région et les 3 meilleurs apporteurs France (non lauréats en région), sous réserve d'avoir réalisé un minimum de 10 actes de ventes sur la période et d'être à jour des formalités administratives, participeront à un événement exceptionnel pour 2 personnes à Paris, avec l'hébergement le vendredi soir (hors frais de déplacement).

Challenge national nouveaux Partenaires



3. Désistement :

Ce séjour ne sera accessible qu'à l'apporteur en personne et à son conjoint ou concubin. Si l'apporteur ne souhaite pas participer à ce séjour, il laissera sa place au suivant sur la liste, à condition que ce dernier ait respecté les conditions ci-dessus.

4. Acceptation :

La participation à l'événement implique l'acceptation sans réserve du présent règlement.

La récompense ne peut ouvrir à aucune contre valeur de quelque nature que ce soit.

5. Communication :

La Direction Commerciale Courtage d'Aviva Vie communiquera régulièrement un classement intermédiaire. La communication sur le classement final aura lieu au plus tard le 1^{er} septembre 2011.

6. Situation particulière :

AVIVA se réserve le droit d'écourter, de proroger, d'annuler ou de modifier tout ou partie de la présente opération si les circonstances l'y contraignent. Tous les cas ou litiges non prévus par le présent règlement seront arbitrés par un Jury, sans possibilité d'appel.

7. Le Jury :

Il est composé comme suit :

- ✓Votre Directeur Régional
- ✓Le Directeur Commercial Courtage

Challenge national Nouveaux Partenaires

Bulletin d'inscription



Inscription et acceptation du règlement

Validation de l'apporteur (Mention manuscrite)

Je soussigné, représentant
Le cabinet reconnais avoir pris connaissance et être parfaitement
informé du règlement du challenge Nouveaux Partenaires organisé par AVIVA en 2011.

Fait à, le.....

Signature de l'apporteur et cachet du Cabinet

Merci de bien vouloir retourner ce document à votre Direction Régionale